

Lanvaon, le 18 Novembre 2018

**COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION LANVAON
DU 16 NOVEMBRE 2018
SALLE DES ASSOCIATIONS, LILIA, PLOUGUERNEAU**

Nombre de membres présents : 20
Nombre de membres représentés : 6
Nombre de personnes excusées : 32 dont notre secrétaire Yvon Corre.

Soit plus de 50% des membres, le quorum est atteint, l'assemblée générale peut commencer.

Ordre du jour :

- Survol des événements de l'année 2018
- Présentation des comptes 2018 et mot du trésorier
- Présentation du budget prévisionnel 2019
- Vote des membres pour accord aux sollicitations des prêts, subventions et toutes démarches utiles
- Ouverture du bureau
- Questions diverses

La séance a débuté à 18h30.

Rapport d'activités 2018 :

En introduction, le président Yann Souche présente les différents événements organisés par l'association en cette année célébrant les 150 ans du phare de Lanvaon. Il souligne la quantité importante et nécessaire de travail que cela a nécessité, non seulement en amont, mais aussi en temps réel. Il précise que tout cela n'aurait pu avoir eu lieu sans une trésorerie conséquente et l'appui de subventions exceptionnelles accordées par la commune de Plouguerneau et la communauté de communes du Pays des abers.

OUVERTURE DE LA SAISON TOURISTIQUE, LE PREMIER JUIN.

Co-organisée avec l'Office de tourisme du Pays des abers, cette fin d'après-midi a réuni plus de 80 personnes. Après deux brefs discours (Yannick Bigouin, adjoint au maire et Yann Souche), projection de deux courts-métrages "Les feux de la mer" et "Ar-Men, les coulisses de l'exploit" proposés par l'opération "24 éclats par seconde / Phares et cinéma", initiative des Phares et balises et la DIRM/NAMO pour l'anniversaire du musée d'Ouessant.

Aucune dépense engagée car le pot de l'amitié a été offert par la municipalité de Plouguerneau.

**23 JUIN 2018 : GÉNÉRALE DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE
"LA GARDIENNE, UNE FEMME À L'AMER"**

Co-organisée avec l'espace culturel Armorica, nous avons réservé cette générale aux adhérents et à nos principaux soutiens. Cette pièce de théâtre dédiée à l'histoire du phare de Lanvaon et à

la vie des gardiennes en général, interprétée par la compagnie Sumak de Guisseny a rassemblé 90 personnes. Une recette au chapeau de 140€ a été partagée équitablement entre la troupe et l'association, soit un actif de 70€. Le pot de l'amitié de 35,91€ a été financé sur les fonds du budget général de l'association.

TOUS LES VENDREDIS D'ÉTÉ : MARCHÉS DE NUIT.

Marché artisanal, tous les vendredis soir de juillet et août, à partir de 17h30. Pour cette deuxième année, une fréquentation encore plus forte : entre 350 et 450 visiteurs en moyenne pour une douzaine d'exposants. Toujours de bons retours, en particuliers des riverains, ravis d'avoir une animation dans le quartier. Un "hic" cependant, en août, pour des "raisons météorologiques" les exposants ne sont pas venus alors que la clientèle était bien là...

DU 17 JUILLET AU 18 AOÛT :

EXPOSITION DE TIMBRES SUR LES PHARES DU MONDE

Co-organisée avec la médiathèque de Plouguerneau, cette riche collection d'un adhérent, a remporté un vif succès aux dires du personnel de la médiathèque. Plus de 150 timbres originaux et descriptifs, classés par pays et par continent, présentés sur des pupitres (fabriqués par nos soins) et consultation d'un classeur pour les personnes à mobilité réduite : c'est une première en Bretagne ! 379,54€ investis (achat des matériaux des pupitres, impression des affiches et des cartels).

DU 14 JUILLET AU 19 AOÛT :

EXPOSITION "LES COULEURS DE L'AMER"

Là encore un succès supérieur aux années précédentes sur le plan de la fréquentation : 2500 visiteurs sont venus admirer dans le jardin du phare 150 photos de phares du monde. Exceptionnellement, cette année, l'exposition a duré un mois. Pour la première fois, nous avons sollicité le soutien des commerçants et artisans voisins en leur proposant d'exposer des photographies dans leurs locaux. 3 797,76€ investis (impression des panneaux, des affiches et du catalogue de 92 pages). Accès toujours libre et gratuit, les seules recettes ont été les ventes de la boutique et les dons pour les catalogues, soit : 614,21€.

21 ET 22 JUILLET : PHARES EN FÊTE

Co-organisé avec la commune de Plouguerneau et l'association Îles et Phares du Pays des Abers. Nous avons proposé un "Moules-Frites" en musique, des baptêmes captifs en montgolfière (encore une première !), des jeux bretons avec l'association C'hoariou Kilioù, des concerts et l'exposition. Le vent a perturbé les baptêmes, seules 19 personnes sur les 300 escomptées ont pu en bénéficier... Débit : 2 250€ pour l'aérostier, 201,04€ d'assurance obligatoire pour manifestation aéronautique, 1 066,50€ pour l'intendance des repas soit un total de 3 517,54€
Crédit : 285€ pour les baptêmes, 853€ pour les repas, 285€ pour la buvette soit un total de 1 423€.

24 AOÛT : PASSAGE DE LA PATROUILLE DE FRANCE

Co-organisé avec l'Armée de l'air, les alpha-jet ont dessinés l'alignement d'entrée du grand chenal de l'aber Wrac'h dans le ciel. Dépense : 1 timbre poste, lettre verte. Fréquentation : incalculable ! (Encore, encore : une première !!).

15 SEPTEMBRE : JOURNÉE DU PATRIMOINE

Co-organisée avec l'espace culturel Armorica, deux représentation de la pièce de théâtre "La Gardienne, une femme à l'amer" ont profitées à 145 personnes (65+80). À noter que nous

avons été retenus parmi 50 événements sur toute la région Bretagne, au titre de "coup de cœur". 120,41€ d'achats pour la boutique/buvette, 304€ de dons, 93,50€ de recette pour la vente de crêpes et 131,10€ des diverses ventes de la boutique.

15 NOVEMBRE : DATE ANNIVERSAIRE DU PHARE

Co-organisé avec La Poste, tenue d'un bureau de poste temporaire au pied du phare. Nous proposons une oblitération avec un timbre à date spécial, enveloppe et carte postale de collection. (encore, encore, encore : une première !!!). Organisé la veille de notre assemblée générale, le bilan financier de cette opération sera détaillé dans le bilan comptable de l'année prochaine.

ET AUSSI...

À nouveau "phare invité" des "**PHARES COMPLÈTEMENT À L'OUEST**", programme des animations autour des phares en Iroise, largement diffusés et distribués gratuitement à l'initiative de la subdivision des Phares et balises et du Parc naturel marin d'Iroise. C'est une vitrine importante car de nombreux visiteurs sont venus grâce à ce média.

Présence au **FORUM DES ASSOCIATIONS** de Plouguerneau.

Coup de main à l'organisation et au service du **REPAS DANS LE NOIR** de l'association Histoire de voir un peu ainsi que pour sa **MARCHE POUR LA VUE**.

Main forte à la **GRANDE BRADERIE D'ÉTÉ** de l'association Plouguerneau Accueil Solidarité.

Présence amicale aux **50 ANS DE LA SNSM DE PLOUGUERNEAU**.

Notons parmi le nombre important d'articles de presse parus sur notre association cette année celui du numéro 99 du **CHASSE MARÉE**.

Notre site internet **LANVAON.BZH** évolue toujours, est régulièrement félicité et comporte désormais une boutique en ligne.

Présentation des comptes 2018 et mot du trésorier :

Par Alain Le Gall.

Les recettes comprenant notamment les subventions de la mairie de Plouguerneau et de la Communauté de communes du Pays des abers, ainsi que le don, une nouvelle fois très important et sensible sur les recettes du PAS (Plouguerneau Accueil Solidarité) ont permis à l'association de dégager un recette pour 2018 de 25 168,68€.

Les dépenses totales s'élèvent à 18 042,63€.

Le bilan est donc positif et d'un montant de 7 126,05€.

Il est proposé d'affecter le résultat positif au fonctionnement général de l'association.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Alain Le Gall nous expose le principe de fonctionnement des subventions : pour atteindre la somme de 213 600€ nécessaire pour financer les travaux, un découpage a été proposé comme suit : 30% du Pays de Brest, 20% de la région Bretagne, 10% du conseil départemental du Finistère, 10% de la communauté de communes du Pays des abers, 10% de la commune de Plouguerneau et 20% de l'association Lanvaon.

Nous disposons déjà de 40 000 € via la Région Bretagne, car lauréat de l'appel à projets régional Héritages littoraux 2016, de 64 088 € de 20 000 € de la commune de Plouguerneau, pour le pays de Brest l'obtention d'un contrat de partenariat type LEADER est en cours et nous sommes en train de capitaliser un autofinancement d'un montant de 44 528 € via un prêt auprès d'une banque. La participation de la communauté de communes est repoussée à 2020 pour des raisons de budgets épuisés.

Alain Le Gall précise que ces subventions ne sont pas créditées directement mais sont sous forme de remboursement après investissement, c'est à dire qu'il faut fournir facture et preuve du débit sur notre relevé bancaire et à hauteur variable entre 25 et 50% du montant. Il nous faut alors un fond de roulement conséquent d'où la demande (difficile auprès des banques) d'un prêt.

Alain Le Gall poursuit par trois points fâcheux.

Le prélèvement de 84€ mensuel d'électricité semble beaucoup trop élevé pour notre consommation (deux frigos la plupart du temps éteints) et il est très difficile d'avoir un interlocuteur depuis la privatisation des services, mais nous ne lâchons pas l'affaire.

Le négociant en vin qui a géré notre opération de l'année dernière sur la vente de bouteille étiquetée Lanvaon est à son tour mis en cause. En effet, Alain Le Gall a rencontré le propriétaire viticulteur du château bordelais, producteur, qui lui a annoncé qu'il n'a jamais été réglé sur cette vente et qu'il avait négocié la bouteille à 2,15€ alors que notre négociant (adhérent de l'association) nous la proposait à 4,20€. Ce dernier évoquait à l'époque qu'il ne se faisait aucune marge de bénéfice. L'association lui a réglé un montant de 3 000€ et possède un reçu du-dit négociant, présent à cette assemblée générale. Il propose de s'expliquer mais quittera l'assemblée avant tout échange.

L'artisan qui s'est engagé à changer la porte du phare par une reproduction de celle d'origine tarde à finir ses travaux initialement prévus en Mars. La porte est en place depuis début Octobre, mais elle manque toujours de finitions qui nuisent à son aspect final. Il tarde ainsi à nous envoyer sa facture, malgré des avances de paiements. Alain Le Gall précise qu'il n'en sera plus de même avec les futurs artisans qui devront s'engager sous contrat à finir leur travaux en temps et en heure.

Yann Souche précise à ce sujet qu'une "réunion informelle" à eu lieu en septembre à la subdivision des Phares et balises de Brest, en présence de son directeur Monsieur Lossec, et qu'il s'est engagé, vu le sérieux de notre association, à modifier notre Autorisation d'Occupation Temporaire initialement prévue de 3 + 3 ans en 5 + 5 ans. Un contrat d'accord est également en cours avec France Domaine.

Présentation du budget provisionnel pour 2019 :

Un budget de 55 000€ est prévu pour la suite des travaux. Le matin même de cette assemblée générale, une société a enfin accepté de mener les travaux de désamiantage qui nous freinaient jusque-là. Ce budget nous permettra également de commencer la rénovation de l'escalier ainsi que certaines huisseries.

Nous nous réservons une cagnotte de 2 500€ pour la prochaine expositions "Les couleurs de l'amer".

Vote des adhérent(e)s pour accord aux sollicitations de prêts, subventions et toutes autres démarches utiles au nom du président :

Il est demandé aux personnes présentes et à celles qu'elles représentent de voter à main levée l'accord à l'unanimité pour que Yann Souche, président de l'association, puisse engager des démarches de sollicitations de prêts, de subventions et toutes autres démarches utiles aux objectifs de l'association.

L'accord est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Ouverture du bureau :

Aucune personne ici présente n'a manifesté le souhait de rejoindre le bureau actuel.

Questions diverses :

Que deviennent nos expositions ? Le président et le trésorier précisent que de nombreuses démarches sont engagées et soutenues afin de proposer nos expositions vers d'autres organismes et associations : la communauté de Saint-Pierre-et-Miquelon ainsi que celle du Faou nous ont fait part de leur désir d'exposer chez-eux. Nous précisons que nous avons également proposé d'offrir nos tableaux pour des expositions à l'EHPAD de Plouguerneau ainsi qu'au service d'oncologie au CHU de Brest. C'est en cours...

Pourquoi ne pas proposer aux exposants des marchés un droit de place afin de les fidéliser ?

Ce n'est pas dans la philosophie de cette action, mais pourquoi pas, à partir du moment qu'une personne s'en charge ?

Le bureau précise que la gestion de l'organisation reste lourde et aurait besoin de soutien sans lequel nous réfléchissons à la poursuite de cet événement.

Phares en fête 2019 et prochaines "Couleurs de l'amer" ? Nous allons réduire la voile sur la durée et revenir sur deux semaines à cheval sur "Phares en fête" prévus les 27 et 28 juillet 2019. Nous sommes en contact avec Monsieur Takeishi, un artiste japonais qui passe ses congés à dessiner les phares de notre métropole. Il publie ses dessins à l'échelle locale mais n'a jamais exposé en France !

Pour terminer, Alain Le Gall tient à souligner et remercier les nombreuses collaborations entre les associations locales, signe d'une vraie cohésion sociale et forte entre individus et surtout l'investissement incalculable que Yann Souche et son épouse Claire consacrent sans compter afin de mener à bien le but de notre association. : restaurer et animer le phare de Lanvaon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

Signature du président
SOUCHE Yann



Signature du trésorier
LE GALL Alain